

## Convocation

Les actionnaires de la **Société des Téléphériques de Nendaz SA** sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 6 mai 2016, à 10h30, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz.

### Ordre du jour:

1. Ouverture et contrôle des présences
2. Désignation du secrétaire et des scrutateurs, communication de l'ordre du jour
3. Présentation du bilan, du contrat et du rapport de fusion des sociétés « Société des Téléphériques de Nendaz SA » et « Téléveysonnaz SA ». Information sur la consultation des actionnaires et travailleurs
4. Rapport de l'organe de révision sur le bilan, le contrat et le rapport de fusion des sociétés « Société des Téléphériques de Nendaz SA » et « Téléveysonnaz SA »
5. Décision de fusion et approbation du contrat de fusion des sociétés « Société des Téléphériques de Nendaz SA » et « Téléveysonnaz SA »

Proposition du CA: acceptation du contrat de fusion

6. Modification des statuts « Société des Téléphériques de Nendaz SA », en particulier l'augmentation du capital-actions telle que prévue dans le contrat de fusion et la modification du but et de la raison sociale

Proposition du CA : acceptation des modifications

7. Divers

Le bilan intermédiaire au 31.12.2015, le bilan de fusion au 31.12.2015, le contrat de fusion, le rapport de fusion, les comptes et rapports annuels des trois derniers exercices des deux sociétés, ainsi que le rapport de l'organe de révision sont mis en consultation auprès des actionnaires dès le 25 mars 2016 au bureau de la société à Haute-Nendaz. Conformément à l'art. 16 al. 3 LFus, chaque actionnaire peut demander une copie des documents susmentionnés qu'il recevra gratuitement à l'adresse désirée.

Les actionnaires devront présenter au contrôle, dès 9h, les actions ou un certificat de blocage auprès d'une banque. Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 697 du Code des Obligations Suisse, nous rappelons que les actionnaires au porteur qui ne se sont pas enregistrés au registre des actionnaires ne peuvent pas exercer leurs droits patrimoniaux. A cet effet, veuillez-vous référer aux informations données sous [www.telenendaz.ch/actionnaires](http://www.telenendaz.ch/actionnaires) ou contacter l'administration de Télénendaz au +4127 289 52 00 afin de procéder à l'enregistrement d'ici à la date de l'assemblée.

L'assemblée sera suivie d'un repas. Tous les actionnaires sont cordialement invités à y participer.

Nendaz, le 22 mars 2016

Le Conseil d'Administration